

 	COMITE DES USAGERS	COMPTE RENDU
	PORT DE L'ÉRDRE	12 JANVIER 2017 18H30

PARTICIPANTS :

Nantes Métropole :	Christian COUTURIER - Vice-président en charge du cycle de l'eau, de la Trame verte et bleue, de la Loire et des cours d'eau Carole MERCIER - LIAIGRE – Responsable service stationnement et ports fluviaux David MAUBERT – Directeur des services de mobilité
Mairie de Nantes :	Olivier CHATEAU – Adjoint au Maire délégué à la Loire, aux activités maritimes et nautiques, aux travaux et à la mixité et diversité dans l'emploi
Représentant des usagers :	Jacques LAROCHE – Représentant Titulaire Plaisance Vincent LACOSTE – Représentant Suppléant Plaisance Cédric BADONNEL – Représentant Titulaire Habitation - Argonantes Philippe-André BENA - Représentant Titulaire Habitation – ADHF Jean ROY - Représentant suppléant Habitation - Argonantes Eric BOUCHER – Représentant Suppléant Professionnel
NGE :	Jean-Charles BEGOUIN – Directeur des ports Anthony REBOURS - Agent de ports

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des membres et des missions du comité des usagers
2. bilan année 2016
3. Perspectives,
4. Questions diverses.

* * *

1. Présentation des missions aux nouveaux représentants

Fonctionnement

Le comité local des usagers permanents se réunit une fois par an. Durant ce comité, il est évoqué le bilan de l'année écoulée ainsi que les perspectives des années suivantes. La présentation des tarifs de l'année suivante ainsi que les questions relatives à la vie du port sont abordés lors de cette rencontre.

Les élections

Les élections des représentants des usagers se sont tenues 24 septembre 2016, après 2 appels à candidatures. Pour le port de l'Érdre, il y avait 2 postes de titulaires et 2 postes de suppléants à pourvoir pour chacun des collèges plaisanciers, habitation, professionnel.

Collèges	Nombre de candidats	Nombre d'inscrits	Nombre de votants
Plaisance	10	374	38
Habitation	7	28	16
Professionnel	4	20	3
TOTAL	21	422	57

2. Bilan de l'année 2016

- **Evolution des listes d'attente,**

Renouvellement des listes d'attentes	Inscrit au 01.01.2016	Enregistré en 2016	Attribution ou départ en 2016	Inscrit au 31.12.2016
HABITATION	18	3	7	14
PROFESSIONNELS	13	8	8	13
SAINT FELIX	30	24	16	38
BARBUSSE	4	0	0	4
BARBIN	18	10	13	15
JONELIERE	7	23	21	9
VERSAILLES BRAS MORT	20	24	25	19
CHARRETTES	2	14	10	6
GACHET	2	16	13	5
PORT DURAND	0	25	12	13
PORT BOYER	2	15	10	7
Total général	116	162	135	143

- **l'activité**

Le taux d'occupation global pour l'Erdre :

PORTS	2013	2014	2015	2016
ERDRE	99 %	100 %	100 %	100 %

Le nombre de contrats mensuels plaisance enregistrés est le suivant (évolution depuis 2013) :

PORTS	2013	2014	2015	2016
ERDRE	119	124	164	130

Le nombre de nuitées d'escales est le suivant (évolution depuis 2013) :

PORTS	2013	2014	2015	2016
ERDRE	524	467	405	384

- **Commission d'attribution**

Une commission d'attribution présidée par Mr Couturier s'est tenue le 16 mars 2016. Plusieurs dossiers ont été présentés et portés à l'avis de la commission.

Trois projets ont ainsi pu obtenir un avis favorable de la commission :

- De la Toue de Nantes – Projet de balade en toue sur l'Erdre et la Loire porté par M. BICHE
- Jolly Roger's – Projet d'acquisition de la péniche Grand Large pour y développer une auberge de jeunesse sur l'eau
- Projet de rachat de la base de location Bivouac – Contre Courant pour y développer location de kayak, Paddle et bateaux électriques.

- **Refonte du site internet des ports**

Un nouveau site internet a été mise en ligne au début l'année 2016, il est accessible à l'adresse suivante : <http://www.ports-nantes.fr/>. Il est plus complet que le précédent site. En plus de la présentation des ports et équipements, des informations complémentaires et pratiques y sont disponibles. Il s'agit notamment d'informations et de conseil sur la navigation en Loire. Les avis de navigations aux usagers sont également repris.

Un portail client est également accessible qui permet de réaliser des opérations simples (dépôt d'assurance, déclaration d'absence). Ce portail va évoluer dans les prochains mois. Il permettra la validation et le règlement de la convention de stationnement

Une page Facebook a également été créée. Elle permet de diffuser de l'information concernant l'actualité des ports et du nautisme au sein de l'agglomération nantaise.

- **Départ Pierre et Jean-François**

Pierre Paris qui avait en charge les Ports de Loire, depuis janvier 2008, a fait valoir ses droits à la retraite. Il a ainsi quitté NGE depuis le mois de septembre 2016. Depuis, il est remplacé dans sa mission par Stany PLOUZEAU.

Jean-François Riat a également quitté les effectifs de la capitainerie à la mi-décembre pour rejoindre un autre port.

Ces départs nous ont amené à engager une réflexion relative à la réorganisation des équipes et aux missions de NGE au sein des ports. De nouvelles personnes ont été recrutées. Elles intégreront prochainement l'équipe des ports.

- **Fermeture Ecluse St Félix**

En raison d'une panne technique, l'écluse St Félix a été indisponible durant une partie de la saison estivale. Cette fermeture a impacté fortement la fréquentation des bateaux escales, tant sur le ponton de l'île de Versailles que sur les pontons de Loire.

Ce blocage n'a pas permis aux bateaux usagers du port de l'Erdre de naviguer librement comme ils l'avaient programmé. A la demande de certains usagers, NGE a procédé au prolongement de la validité de la carte passeport Escale jusqu'au 31.12.2017 pour ceux n'ayant pas utilisé leur carte en 2016.

- **Les Investissements**

- Isolation capitainerie**

Une étude diagnostique thermique menée au cours de l'année 2015 avait mis en évidence un problème d'isolation au niveau du bâtiment de la capitainerie de l'île de Versailles. Des travaux d'isolation en sous face du plancher ont été réalisés au début de l'année 2016.

- Accessibilité du local accueillant la société Ruban Vert**

Des travaux ont été menés sur les abords de la base de location Ruban Vert. Une rampe a notamment été installée afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite au chalet. Cet aménagement a également permis de fluidifier le flux des clients autour du bâtiment.

Une deuxième phase d'aménagement doit intervenir au cours de l'année 2017 pour assurer un accès PMR.

- Travaux et interventions diverses**

- Campagne de remplacement de planches sur les pontons,
- Installation d'un barrage anti intrusion entre le ponton Jonelière et péniche Ti An Dour,
- Mise en place et remplacement des annexes mises en libre-service sur les zones de mouillages,
- Rénovation des peintures des sanitaires escales de la capitainerie de l'Île de Versailles,
- Installation robinet puisage dans sanitaires St Félix pour faciliter ménage,
- Installation boîte à idées dans sanitaires Gare Sud, St Felix
- Mise en place d'un portillon à l'entrée du ponton accueil sur l'île de Versailles,
- Installation évier dans sanitaire Saupin,

- **Données Financières pour l'ensemble des ports**

	Réalisé 2015	Probable 2016
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	435 465	430 750
Recettes d'amarrages	326 594	333 000
<i>dont Couëron</i>	13 000	13 200
<i>dont Trentemoult</i>	22 000	23 500
Autres recettes (électricité, prestations, etc.)	108 871	97 750
<i>dont Couëron</i>	150	160
<i>dont Trentemoult</i>	5 600	4 700
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	661 419	680 427
Achats de Fournitures (eaux et électricité)	100 998	98 647
Services Extérieurs	82 998	87 836
Impôts et Taxes	38 709	41 615
Charges de Personnel	341 713	355 224
Répartition des charges communes	97 000	97 000
MARGE ET ALEAS		
RESULTAT D'EXPLOITATION	-225 954	- 249 677
RESULTAT FINANCIER ET EXCEPTIONNEL	341 164	343 841
AMORTISSEMENTS	416 497	405 643
RESULTAT BRUT	- 301 287	- 311 746
CONTRIBUTION DE NANTES METROPOLE	295 612	295 612
Résultat du délégataire	- 5 675	-16 134

3. Perspectives

- **Réalisation de l'inventaire des équipements nautiques de loisirs sur la Loire**

Dans le cadre du débat Loire, Nantes Métropole va réaliser un inventaire des équipements permettant les pratiques nautiques de loisirs et ainsi définir les mesures à mettre en œuvre pour les maintenir ou les développer (cales, pontons).

- **Engagement des études relatives à l'assainissement des bateaux habitations**

Un bureau d'étude sera prochainement désigné pour réaliser une étude pour la mise en place d'un système d'assainissement permettant de traiter les eaux usées des bateaux habitations. Les représentants des usagers habitation souhaitent être associés à cette réflexion. Ils ont déjà produit des réflexions à ce sujet et souhaitent les faire partager. Il s'agit notamment de réflexion autour de toilettes sèches. Nantes Métropole associera les personnes volontaires sur ce dossier.

Les résultats seront présentés fin 2017 par la direction de l'assainissement.

- **Puissance électrique – Canal St Félix**

Par l'intermédiaire d'une pétition remise à la capitainerie au cours du mois de novembre 2016, les usagers du canal St Félix ont fait part de leur demande de disposer d'une puissance électrique supérieure sur les bornes des pontons. Leur demande a été prise en compte. Aussi, NGE a confié à la société La Régionale (qui a installé les bornes) la réalisation d'une note de calcul afin d'évaluer la faisabilité de cette augmentation de puissance. Cette note de calcul doit être remise à NGE à la mi-janvier.

- **Tarifs 2017.**

Les tarifs 2017 évolueront de 4 % par rapport à ceux de 2016. Cette augmentation est conforme à la Délégation de Service Public signée avec NGE. La présente délégation sera maintenue jusqu'au 31/12/2018.

Toutefois, au cours de l'année 2017, comme déjà évoqué, une réflexion sera menée pour mettre en œuvre une nouvelle grille de tarifs à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette réflexion sera menée en concertation avec les usagers.

Plusieurs options de tarifications seront étudiées. Nantes Métropole sera attentive aux propositions qui ont été/pourront être adressées par les représentants des usagers. Un groupe de travail et d'échanges sera organisé avant l'été avec les représentants des usagers.

- **Budget 2017**

	Budget 2017
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	458 320
Recettes d'amarrages	336 758
<i>dont Couëron</i>	13 400
<i>dont Trentemoult</i>	23 000
Autres recettes (électricité, prestations, etc.)	121 562
<i>dont Couëron</i>	300
<i>dont Trentemoult</i>	5 300
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	675 809
Achats de Fournitures (eaux et électricité)	102 529
Services Extérieurs	79 074
Impôts et Taxes	49 601
Charges de Personnel	347 601
Répartition des charges communes	97 000
MARGE ET ALEAS	22 16
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 240 045
RESULTAT FINANCIER ET EXCEPTIONNEL	- 1 020
AMORTISSEMENTS	3 806
RESULTAT BRUT	- 279 000
CONTRIBUTION DE NANTES METROPOLE	295 612
Résultat du délégataire	15 781

- **Pompe d'aspiration Eaux Usées – Canal St Félix**

Dans le cadre de la construction de la prise d'eau de secours dans l'Erdre pour l'alimentation en eau potable de Nantes, un arrêté impose la mise en œuvre d'un système efficace de collecte des eaux usées des bateaux (eaux grises et eaux noires) stationnant au niveau des pontons existants du Quai Saint Félix.

Le système à mettre en œuvre:

- Devra permettre de faciliter la collecte des eaux usées des bateaux par les usagers du Port en mettant à leur disposition des potelets d'aspiration,
- Sera en libre-service (sans frais),
- Situé à proximité immédiate des bateaux (donc implanté directement sur les pontons),
- Sera équipé d'un flexible d'aspiration à raccorder directement sur le nable des bateaux. Une canne souple d'aspiration et un raccord universel pour les cuves non équipées de nable,
- Disposera d'un fonctionnement extrêmement simple (le plaisancier n'a pas besoin d'un équipement de pompage).

La consultation des entreprises a été lancée à la fin de l'année 2016. Les offres sont attendues à la fin du mois de janvier. La réalisation des travaux est envisagée au cours des mois d'avril/mai.

- **La prochaine commission d'attribution se déroulera le 1^{er} mars 2017**

4. Questions diverses

M. BOUCHER fait état des difficultés qu'il rencontre d'une part pour accéder en véhicule à proximité de son bateau et d'autre part pour stationner dans les rues annexes. Il souhaite pouvoir bénéficier d'un accès ponctuel à son bateau pour des opérations de manutentions de charges lourdes (dossiers).

NM se rapproche des services compétents pour connaître les modalités d'accès et de livraison dans le secteur.

M. BENA précise que les difficultés d'accès en véhicule à proximité des quais posent également des problèmes lors de la livraison de fioul. Aujourd'hui, ces opérations de fourniture de fioul se font à couple d'une péniche avec un camion-citerne stationné sur la route.

M. BENA fait partager un flyer à l'assemblée évoquant le projet de piste cyclable qui sera aménagée le long du quai Van Iseghem. Il fait remarquer que ce type d'aménagement doit tenir compte des propriétaires des bateaux qui s'engagent perpendiculairement sur la piste et risquent de se faire percuter. Il souhaite pouvoir être associé à la réflexion sur cet aménagement. Nantes Métropole fournira les coordonnées de M. BENA au service en charge de cette réflexion.

L'information a été transmise aux services et les propriétaires des bateaux riverains du projet d'aménagement ont été informés des ateliers de concertation.

M. LAROCHE souhaite savoir si les usagers du canal St Félix rencontrent toujours des difficultés dans le fonctionnement des puces en charge de l'accès et de la distribution de fluides. NGE fait remarquer que les dysfonctionnements sont aujourd'hui peu nombreux. Ces problèmes étaient surtout dus à l'apprentissage du fonctionnement du système.

M. LAROCHE fait remarquer que quelques bateaux, présents sur les pontons du canal St Félix, accueillent des hôtes dans la cadre de prestations du type Air b'N'b ou nuitées à quai. Aussi, il se développe sur les pontons un sentiment d'insécurité du fait de la présence de personnes non connus. NGE précise qu'il a bien observé le développement de ces pratiques. NGE doit mener une réflexion en 2017 à ce sujet afin d'évaluer l'impact de ces pratiques.

M. LAROCHE indique qu'il observe régulièrement des bateaux en excès de vitesse sur l'Erdre. Ces bateaux lèvent une vague importante qui érode les rives. NGE précise que l'information sera remontée auprès des services du conseil départemental.

Fin de la réunion : 19h45